

Image not found or type unknown



Comment sortir d'une copropriété

Par **manichou**, le **02/09/2019** à **18:45**

j ai 75 ans et je vie seule dans une maison dont les chambres et la salle de bain se trouvent à l'étage

Avec l 'age des probèmes vertebraux et articulaires des genoux me compliquent la vie ,et je ne peux plus entretenir financierement cette maison avec ma retraite

j habite cagnes sur mer et voudrais vendre pour me raprocher de mes enfants sur "Paris

cette maison fait partie d'une copropriete et nous sommes 4 ,

2 proprietaires ne sont pas d accord pour signer....la dissolution des parts

y a t,il des solutions ?

merci de votre reponse

cordialement

Par **youris**, le **02/09/2019** à **20:40**

bonjour,

si vous êtes véritablement en copropriété comme vous l'indiquez, vous pouvez vendre votre appartement sans pour autant avoir besoin de supprimer votre copropriété, ni de l'accord des autres copropriétaires..

je ne comprends pas votre problème.

salutations

Par **Visiteur**, le **02/09/2019** à **22:26**

Bonsoir

Pour compléter ce que dit notre ami youris, je vous conseille cette lecture.

[Vente-des-lots-de-copropriete](#)

Votre notaire va vous aider et s'occuper du nécessaire.

Par **janus2fr**, le **02/09/2019** à **23:08**

Bonjour,

Copropriété ou indivision ?